

**VILLE DE  
RIORGES**

N° 2\_3

OBJET :

**FINANCES**

**VOTE DES COMPTES  
ADMINISTRATIFS DE 2016**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 MAI 2017 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 19 mai 2017.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, André CHAUVET, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Rémy MUCYO, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Alain CHAUDAGNE, *adjoint* ; Nicole AZY, Thierry ROLLET, Elodie PINSARD-BARROCAL, Chantal LACOUR, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

*Absents sans excuses : /*

*Secrétaire élu pour la durée de la session :* Blandine LATHUILIERE

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Alain CHAUDAGNE Nicole AZY Thierry ROLLET Elodie PINSARD-BARROCAL Chantal LACOUR Guy CONSTANT Patrice RIVOIRE	Nabih NEJJAR Brigitte MACAUDIERE Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK Jean-Luc CHERVIN Andrée RICCETTI Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

**FINANCES**

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2016**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Martine SCHMÜCK, première adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Jean-Luc CHERVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° à l'unanimité –32 voix– (monsieur le maire ne prenant pas part au vote et s'étant retiré au moment de celui-ci) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		345 023.08	1 636 743.83		1 636 743.83	345 023.08
Opérations de l'exercice	9 537 953.21	12 154 465.09	4 755 262.54	4 781 493.95	14 293 215.75	16 935 959.04
<b>TOTAUX</b>	<b>9 537 953.21</b>	<b>12 499 488.17</b>	<b>6 392 006.37</b>	<b>4 781 493.95</b>	<b>15 929 959.58</b>	<b>17 280 982.12</b>
Résultats de clôture		2 961 534.96	1 610 512.42		1 610 512.42	2 961 534.96
Engagements non soldés			1 379 228.00	315 228.00	1 379 228.00	315 228.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>2 961 534.96</b>	<b>2 989 740.42</b>	<b>315 228.00</b>	<b>2 989 740.42</b>	<b>3 276 762.96</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 961 534.96</b>	<b>2 674 512.42</b>			<b>287 022.54</b>

**COMPTE ANNEXE POUR LES RIVES DU COMBRAY**  
 Budget annexe assujetti à la TVA

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		99.60	141 807.00		141 807.00	99.60
Opérations de l'exercice			1 606.19		1 606.19	-
<b>TOTAUX</b>	<b>-</b>	<b>99.60</b>	<b>143 413.19</b>	<b>-</b>	<b>143 413.19</b>	<b>99.60</b>
Résultats de clôture		99.60	143 413.19		143 413.19	99.60
Engagements non soldés			667.67	213 543.00		213 543.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>99.60</b>	<b>144 080.86</b>	<b>213 543.00</b>	<b>143 413.19</b>	<b>213 642.60</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>99.60</b>		<b>69 462.14</b>		

...

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 22 mai 2017

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20170518-2\_3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2017

Publication : 19/05/2017

Le Maire,  
Jean-Luc CHERVIN